

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
ET DU TRAVAIL

MONF/MBC.

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
TRAVAIL-DEMOCRATIE-PAIX

SECRETARIAT GÉNÉRAL A
L'ADMINISTRATION JUDICIAIRE

DIRECTION DES SERVICES
JUDICIAIRES

SERVICE DE L'ORGANISATION
JUDICIAIRE ET DU PERSONNEL

DU) E C R E T N° 79/034 du 24/01/79
/MJT-SCAJ-DSJ.
portant nomination de Monsieur KAMANGO André
Magistrat.

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ MILITAIRE DU PARTI,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT,
PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.

V I S A S :

D.B.

VU L'acte fondamental du 5 Avril 1977 ;
VU l'acte 005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du Comité Mili-
taire du Parti et fixant ses attributions ;
VU la loi 42/61 du 20 Juin 1961 portant ~~établissement~~ la Magistrature ;
VU le décret 183/61 du 3 Août 1961 portant application de la loi
42/61 du 20 Juin 1961 susvisée ;

D.C.F.

VU l'ordonnance 63/10 du 6 Novembre 1963 fixant l'organisation
judiciaire et la compétence des juridictions ;
VU le décret 75/390 du 26 Août 1975 abrogeant et remplaçant les
dispositions de l'article 21 du décret 183/61 du 3 Août 1961 portant application
de la loi 42/61 du 20 Juin 1961 relatif au statut de la Magistrature ;
VU l'acte 001/PCT/CMP du 3 Avril 1977 fixant l'organisation et la
structuration du Comité Militaire du Parti ;
VU le décret 78/685 du 18/11/1978 . portant nomination des Membres
du Conseil des Ministres ;
VU l'ordonnance 35/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exercice du
pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo ;
VU le décret 77/571 du 11 Novembre 1977 portant institution, or-
ganisation et attributions du Secrétariat Général à l'Administration Judiciaire ;
SUR proposition du Gardien des Sceaux, Ministre de la Justice et
du Travail ;

DU) E C R E T E :

ARTICLE 1ER : Monsieur KAMANGO André, Magistrat de 2ème grade, 2ème groupe, 1er
échelon est nommé Juge d'Instruction près le Tribunal de Grande Instance de Braz-
zaville.

.../...

ARTICLE 2 : le présent décret sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 24 JANVIER 1979.

Par le Président du Comité Militaire du Parti, Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil des Ministres

GENERAL JOACHIM YHOMBY-OPANGO.

Le Deuxième Vice-Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan

Colonel LOUIS SYLVAIN-GOMA.

LE Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et du Travail.

A. MOUELE.

Le Le Ministre des Finances

H. LOPES.

AMPLIATIONS :

- MJT-CAB 1
- SGAJ-DSJ..... 1
- D.B..... 1
- D.C.F..... 1
- Parquet Général C.A..... 1
- B/Courrier 1
- Intéressé 1
- I G E I
- C C V P C T I
- COURS SUPREME.....I
- Cab/PM.....I
- Cab/PR.....I

[Handwritten signature]